

**NUFARM**

**Amitrole Poudre Soluble**

**Actif Technique**

**POUR USAGE DANS LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE  
RECONDITIONNEMENT**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**PRINCIPE ACTIF :**

Amitrole 92,5%

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 25670 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION POISON

Contenu Net : 25 KG

Nufarm Agriculture Inc.  
5101, 333 - 96th Ave NE  
Calgary, Alberta T3K 0S3  
1-800-868-5444

**MODE D'EMPLOI :**

Pour usage dans la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES seulement.

**PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON-AUTORISÉ. Nocif si avalé. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un appareil respiratoire durant le mélange et le chargement du produit.

**PREMIERS SOINS :**

**Si avalé :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Contact Avec La Peau ou Les Vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**Contact Avec Les Yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit peut avoir effet sur le fonctionnement de la thyroïde. La surexposition peut être déterminée en surveillant le fonctionnement de la thyroïde. Si un employé subit un traitement pour l'hypo ou l'hyperthyroïdisme, il devrait être retiré du site où il y a risque d'exposition jusqu'à ce que l'état d'euthyroïdie soit atteint.

**ENTREPOSAGE :**

Conserver le produit dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des semences, des engrais ou d'autres pesticides.

**ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.